



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[P - R]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

RAV

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60240](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60240)

Célestin I & Innocent XII l'ont déclaré, n'a pas prétendu décider. On les trouve dans les *Vindiciae predestinationis* de Gilbert Mauguin, 1650, 2 vol. in-4°. On a encore de lui plusieurs autres Traités: I. *De l'ensauvement de Jesus-Christ* dans le *Spicilege* de D. d'Achery. II. *De l'Ame*. III. *Un Traité contre les Grecs*, en 4 livres, dans lequel il justifie les Latins. Il se trouve dans le *Spicilege*. IV. *Un Traité du Corps & du Sang de Jesus-Christ, contre Paschase Ratbert*. Le docteur Boileau le publia en 1686, in-12, avec une traduction françoise & des notes. Le traducteur l'orna en même tems d'une Préface, dans laquelle il démontre contre les Calvinistes, que le Traité de Ratramne n'est nullement favorable à leurs opinions, comme ils le prétendent ordinairement. L'auteur de la *Perpétuité de la Foi* a démontré également que cet ouvrage obscur est bien plus favorable aux Catholiques qu'aux Sacramentaires; mais Mabillon a porté cette preuve jusqu'à l'évidence dans la préface au 14e. *Siecle des Bénédictins*. Ratramne entreprend d'y prouver deux choses: la 1re., que le corps & le sang de Jesus-Christ qui sont reçus dans l'Eglise par la bouche des fideles, sont des figures, si on les considère par l'apparence visible & extérieure du pain & du vin, quoiqu'ils soient véritablement le corps & le sang de Jesus-Christ par la puissance du Verbe Divin: la 2e., que le corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie est différent, non en soi & quant à la substance, mais quant à la maniere d'être, du

corps de J. C. tel qu'il étoit sur la terre, & tel qu'il est dans le ciel, sans voile & sans figure. Le *Traité du Corps & du Sang de J. C.*, fut imprimé en latin avec une *Défense*, en 1712, in-12. On trouve dans les *Ecrivains Ecclesiastiques* d'Oudin, article RATRAMNE, une *Lettre curieuse* de celui-ci sur les *Cynocéphales*, ou sur les hommes qui ont une tête de chien. Il y a toute apparence que ces prétendus hommes étoient des singes; quoiqu'il soit possible que la partie inférieure du visage devenue trop saillante, ait donné à quelques familles une espece de physionomie canine, sans altérer essentiellement la figure de l'homme, ineffaçable dans ses grands traits, comme le remarque Buffon, la même sous tous les climats, & l'influence de toutes les causes locales. Les monstruosités qu'elle essuie quelquefois, ne sont qu'individuelles, & tiennent aux regles mêmes qui maintiennent l'uniformité générale. RAVAILLAC, (François) fils d'un praticien d'Angoulême, conçut l'exécration d'assassiner Henri IV, & il l'exécuta le 14 mai 1610. Un embarras de charrettes avoit arrêté le carrosse du roi au milieu de la rue de la Feronnerie, qui étoit alors fort étroite. Ravailac monte sur une des roues de derriere, & avançant le corps dans le carrosse au moment que ce prince étoit tourné vers le duc d'Epervon assis à son côté, pour lui parler à l'oreille, il lui donne dans la poitrine deux coups de poignard. Le monstre eût pu se sauver sans être reconnu; mais

étant demeuré à la même place, tenant à la main le couteau encore dégouttant de sang, le duc d'Epéron le fit arrêter. Son procès ayant été dressé, il fut tiré à quatre chevaux & écartelé à la place de Greve, le 27 mai 1610, âgé d'environ 32 ans, après avoir constamment persisté à dire dans tous ses interrogatoires, qu'il n'avoit point de complices. Les deux docteurs de Sorbonne qui l'assistèrent à la mort, Filezac & Gamache, ne purent rien arracher de lui, peut-être parce qu'il n'avoit rien à dire. On n'entrera point dans des détails & dans un amas de circonstances que personne n'ignore, sur le caractère des personnes auxquelles on a attribué ce détestable parricide : on dira seulement qu'il est très-difficile de décider si, parmi ces personnes, il y en eut quelqu'une qui trempa dans cet horrible forfait. Le duc de Sully assure que le cri public désigne assez ceux qui ont armé le bras du monstre. Mais on répond, que les *Mémoires* de ce ministre furent composés par ses secrétaires, dans le tems qu'il étoit disgracié par Marie de Médicis. Il n'est pas étrange qu'on y laisse échapper quelques soupçons sur cette princesse, que la mort de Henri IV rendoit maîtresse du royaume, & sur le duc d'Epéron qui avoit servi à la faire déclarer régente. Les conjectures odieuses que les autres historiens ont recueillies, ne sont pas plus fondées.

RAVANEL, chef des Camisards, sachant que sa tête étoit mise à prix, eut la hardiesse de venir trouver le ma-

réchal de Villars, & lui demanda les mille écus de récompense en se découvrant. Le maréchal lui pardonna, & lui fit compter la somme. Mais l'année suivante ayant été reconnu pour le chef d'une conspiration en Languedoc, & convaincu d'excès atroces, il fut brûlé vif en juin 1705. « Ravanel & Catinat (dit M. de Berwick dans ses excellens & véridiques *Mémoires*) « qui avoient été grenadiers dans les troupes, furent brûlés vifs, à cause des sacrilèges horribles qu'ils avoient commis. Billar & Jonquet furent roués, le premier s'étoit chargé d'exécuter le projet formé contre M. Bafville & moi; il l'avoua & sembloit s'en faire gloire... Le même jour que j'entrai dans la province, l'on prit un nommé Castanet, prédicant, lequel fut roué à Montpellier, convaincu de toutes sortes de crimes énormes & non pour fait de religion, comme on a affecté de le publier... Je sais qu'en beaucoup de pays on a voulu noircir ce que nous avons fait contre ces gens-là; mais je puis protester en homme d'honneur, qu'il n'y a sorte de crimes dont les Camisards ne fussent coupables. Ils joignoient à la révolte, aux sacrilèges, aux meurtres, aux vols & aux débordemens, des cruautés inouïes, jusqu'à faire griller des prêtres, éventrer des femmes grosses & rôtir les enfans ». Voilà les objets des apologies philosophiques, & des déclamations les plus forcées contre les Catholiques!

RAVAUD, voyez REMI.

RAVESTEIN, (Joffe) ou *Judocus Tiletanus*, né à Tielt en Flandre vers 1506, professeur en théologie & chanoine de S. Pierre à Louvain, assista au concile de Trente, député par Charles-Quint, & au colloque de Wors en 1557. Il mourut à Louvain le 7 février 1571. Ce docteur étoit habile controversiste, grand adversaire des erreurs de Baius, qu'il dénonça à plusieurs évêques & universités, &c. Nous avons de lui: I. Une *Résutation de la Confession d'Anvers* en latin, Louvain, 1567. II. *Apologie de cette Résutation*, 1568. III. *Apologie des Décrets du Concile de Trente touchant les Sacremens*, Cologne, 1607, in-12.

RAUFFING, (Elizabeth de) veuve d'un gouverneur d'Arches, nommé du Bois, s'étant retirée avec ses trois filles en Lorraine où elle étoit née, y fit l'objet de l'édification publique, & devint l'institutrice des Religieuses de *Notre-Dame du Refuge*. Dans l'immense variété des ordres & des congrégations établis pour assortir les moyens du salut à tous les caractères & à toutes les dispositions, on avoit oublié jusques-là, comme perdues sans ressource, les femmes qui avoient trahi l'honneur propre & le plus irréparable de leur sexe: la pieuse dame s'occupait de cet objet, & établit un institut que le pape Urbain VIII approuva le 20 mars 1654. Jean de Porceler, évêque de Toul, Erric de Lorraine, évêque de Verdun, le cardinal de Berulle, & à leur exemple quantité d'ecclésiastiques & de laïcs

distingués, s'employèrent vivement pour consommer & cimenter cet établissement. Dès l'année 1627, le duc de Lorraine, Charles IV, donna les lettres-patentes pour le refuge de Nancy. Deux ans après, le cardinal Nicolas-François de Lorraine, alors évêque de Toul dont Nancy dépendoit, établit cette maison en forme de monastère, lui donna la règle de S. Augustin, & fit dresser les constitutions, qui, approuvées d'abord par Urbain VIII, furent confirmées dans la suite par Alexandre VII. La fondatrice fut ensuite appelée en différentes villes de France, pour y établir des maisons de son institut. De retour à la maison de Nancy & épuisée d'austérités, plus encore que de travaux, elle y mourut en odeur de sainteté.

RAVISIUS TEXTOR, voy. TIXIER.

RAVIUS ou RAVE, (Chrétien) né à Berlin en 1613, voyagea en Orient, où il apprit les langues turque, persane & arabe, & d'où il rapporta des manuscrits précieux. De retour en Europe, il professa les langues orientales à Utrecht, d'abord sans appointemens, & ensuite avec une pension de 600 florins que la ville lui décerna. Ravius fut un des savans de la cour de la reine Christine de Suede. Enfin il professa les langues orientales à Kiell, puis à Francfort-sur-le-Mein, où il mourut en 1677, à 64 ans. On a de lui: I. Un *Plan d'Orthographe & d'Étymologies Hébraïques*. II. Une *Grammaire Hébraïque, Chaldaïque, Syrienne, Arabe, Samaritaine & An-*

gloise; Londres, 1640, in-8°. III. Une Traduction latine de l'arabe d'Apollonius de Perge. — Il ne faut pas le confondre avec Jean RAVIUS son fils, bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg, qui a laissé des *Commentaires sur Cornélius Népos*, des *Aphorismes militaires*, & d'autres écrits latins.

RAULENGHIEN, voyez RAPHELEN.

RAULIN, (Jean) naquit à Touloufe. Après avoir pris ses degrés dans l'université de Paris, il prêcha dans cette capitale avec beaucoup de succès. Il étoit entré dans l'ordre de Cluni en 1497, & il mourut en 1514, à 71 ans. En 1541, on recueillit ses *Sermons*, in-8°. Il se rendit autant recommandable par sa régularité, que par les ouvrages ascétiques qu'il donna au public. On a encore de lui des *Lettres*, Paris, 1521, in-4°, peu communes. Ses ouvrages furent recueillis à Anvers, 1612, en 6 vol. in-4°.

RAULIN, (Jean-Façond) Espagnol de nation, a donné dans le cours du 18^e. siècle, une *Histoire Ecclésiastique du Malabar*, imprimée à Rome, in-4°. Elle est pleine de particularités qui semblent n'avoir d'existence que dans l'imagination de l'auteur.

RAUWOLF, (Léonard) médecin, natif d'Ausbourg, avoit une forte passion pour la botanique, qui fit qu'il se rendit en Syrie en 1573; il parcourut la Judée, l'Arabie, la Babylonie, l'Assyrie, l'Arménie, &c., amassa un grand nombre de plantes & de curiosités naturelles, & fit des observations sur les mœurs des peuples de

ces contrées. Il revint dans sa patrie en 1576; mais les troubles qui l'agitoient, l'obligèrent de se retirer en 1588 à Lintz, où il mourut en 1606 avec le titre de médecin des archiducs d'Autriche. Il publia la *Relation* de son voyage en allemand, Francfort, 1582, in-4°. Nicolas Staphroft l'a traduite en anglois, Londres, 1693. Le *Catalogue* des plantes que Rauwolf a observées au Levant, a été donné en latin par Jean-Frédéric Gronovius, sous le titre de *Flora Orientalis*, Leyde, 1755, in-8°. On voit encore dans la bibliothèque de Leyde les plantes seches que Rauwolf a rapportées en Europe.

RAWLEGH, (Walter) né à Budley en Devonshire, d'une famille noble & ancienne, eut beaucoup de part aux expéditions maritimes du regne de la reine Elizabeth, dont il avoit gagné les bonnes grâces en étendant un beau manteau sous ses pieds dans un chemin boueux. C'étoit un génie audacieux & romanesque. Il alla dans l'Amérique septentrionale en 1584, s'y rendit maître du pays de Mocosá, & y introduisit la première colonie Angloise. Pour faire sa cour à Elizabeth, il donna à ce pays le nom de *Virginie*. Cette princesse le choisit en 1592, pour commander la flotte destinée à s'opposer aux progrès des Espagnols dans l'Amérique. Rawlegh se mit en mer avec 15 vaisseaux de guerre. Il causa de grandes pertes aux Espagnols, & leur enleva une caraque estimée deux millions de livres sterling. La reine le reçut à